



QUESTIONNAIRE CANDIDATS ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Ce questionnaire est à compléter et retourner par courrier postal **avant le 31 janvier 2014** à ADFH, Maison des associations, case 55, 5 rue Perrée, 75003 Paris ou par courriel à bureau@adf.net . Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer vos positions succinctement en fin de questionnaire.

Commune de : PARIS Code Postal : 75

Nom de la tête de liste : ANNE HIDALGO

Rattachement à un/plusieurs partis : PS/PRG/PC/république et socialisme

Personne à contacter : Elisa Yavchitz

Section 1 - Egalité des citoyens

1.1. Parlementaire, quel a été (ou quel aurait été) votre vote sur la loi instituant l'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe ?

Oui. Je me suis battue pour cette loi depuis de nombreuses années. Parlementaire j'aurais voté pour la loi, comme l'ont fait les parlementaires socialistes parisiens.

1.2. Pensez-vous que tous les couples reconnus comme tels doivent avoir les mêmes droits et devoirs au sein de notre République ?

Oui

1.3. Considérez-vous que l'adoption d'enfants par les couples homosexuels soit un progrès social ?

Oui

1.4 Considérez-vous que l'adoption intraconjugale homoparentale (adoption de l'enfant du conjoint) soit un progrès social ?

Oui

Je tiens aussi à affirmer que je suis extrêmement déçue du recul du gouvernement sur la loi Famille qui portait des réponses juridiques sur le statut du beau-parent ou la recherche des origines.

Section 2 - La municipalité au service de tous les citoyens

2.1.

a) Au titre de maire, célébrerez-vous personnellement des mariages ?

Oui

b) Quelle que soit l'orientation sexuelle des futur-es-s marié-es-s ?

Oui, je le fais avec un grand bonheur car c'est le fruit d'une bataille que nous avons gagnée.

2.2. Renforcerez-vous l'accueil et l'intégration des familles homoparentales dans les services municipaux : état-civil, crèches et petite enfance, écoles primaires, cantines etc... ?

Oui

2.3. Votre programme indique-t-il une augmentation des capacités d'accueil de la petite enfance ?

Oui. Alors que Paris est déjà le premier département de France en matière de prise en charge collective des tout-petits, si je suis élue je veux proposer 5000 places en crèche supplémentaires.

2.4. Accorderez-vous une allocation pour naissance ou adoption multiple à toutes les familles, y compris celles composées de deux mères ou de deux pères ?

- Oui ?
- Non ?

Quelle que soit l'aide, les familles homoparentales ne feront l'objet d'aucune discrimination en matière d'allocations ou d'aides

2.5. Si votre municipalité en dispose, comptez-vous compléter la formation des policiers municipaux par une sensibilisation sur la diversité familiale, incluant les familles homoparentales ?

Oui. Il n'y a pas de police municipale à Paris, mais depuis 2001, des centaines de personnels de la Ville ont été formés aux questions LGBT : des assistantes sociales, des personnels de crèches... Ce fut même une première pour une grande collectivité. A travers la Charte pour l'égalité dans l'emploi, la Ville a également formé plus de 800 cadres depuis 2008. En 2010, nous avons même intégré des sessions dans les formations initiales. Je suis Inspectrice du travail, et je sais à quel point la formation est déterminante, pour informer sur les droits et faire tomber les préjugés. Si je suis élue Maire de Paris, je continuerai dans cette voie.

2.6 En cas d'arbitrage budgétaire, quels sont les critères parmi les suivants qui motiveraient le plus votre décision en matière de politique familiale ? (Numérotez de 1 à 5 en fonction de votre ordre de priorité)

- **4- Le nombre de familles concernées**
- **2- La diversité des familles concernées**
- **1- Le soutien aux familles en difficulté**

- 5- La prévention de la primo délinquance
- 3- La facilitation du lien intergénérationnel

Section 3 - Le service public porteur d'égalité

3.1. Accepterez-vous des partenariats associatifs dans la lutte menée contre l'homophobie ?

Oui. Les associations jouent un rôle essentiel, il faut les soutenir. Paris, depuis 2001, finance une vingtaine d'associations LGBT par an (dont le Mag-Jeunes LGBT, le Festival de Films LGBT « Chéris-Chéries », l'APGL –parents homos-, Contact Paris, Paris Foot Gay, le RAVAD, SOS Homophobie, le Refuge, Coordination lesbiennes en France/CLF...) en toute transparence puisque ces aides sont présentées sur le site internet paris.fr. Je maintiendrai ces aides aux associations car elles déploient l'énergie et les compétences nécessaires pour porter ces questions.

Je voudrais aussi rappeler que la Ville soutient le Centre LGBT. Il est devenu un véritable repère pour tous les LGBT dans la Ville. C'est avec beaucoup de joie et de plaisir que nous avons fêté à l'Hôtel de Ville les 20 ans de l'association. Je suis particulièrement fière que la Ville de Paris ait soutenu cette association, qu'elle l'ait aidée à grandir et à se développer. Avant l'arrivée de la gauche en 2001, le Centre LGBT, qui a ouvert en 1994, ne bénéficiait d'aucun soutien de la Municipalité. Nous avons mis fin à cette situation injuste et discriminante. Aujourd'hui encore, la droite parisienne refuse avec constance de voter la subvention que nous accordons chaque année à cette association. Si je suis élue, je continuerai bien sûr à épauler le Centre LGBT.

3.2. Envisagez-vous une politique et/ou un budget spécifique à l'égard des jeunes rejetés par leur famille du fait de leur orientation sexuelle ?

Oui, nous maintiendrons nos aides aux associations qui viennent en aide aux jeunes victimes de discrimination.

3.3. Proposerez-vous que des ouvrages/études/bandes dessinées ou outils traitant de l'homoparentalité soient disponibles dans vos bibliothèques municipales :

a) pour adultes **oui (c'est déjà le cas)**

b) pour enfants **oui (c'est déjà le cas)**

3.4. Contrairement à certains pays, la France ne dispose pas de maison de retraite spécifique aux personnes homosexuelles. Soutiendriez-vous un tel projet ?

Je soutiendrai la formation des personnels des maisons de retraite afin que partout les personnes homosexuelles puissent être hébergées sans discrimination. Je soutiens aussi et ferai la promotion de la signature de la charte élaborée par l'Autre Cercle sur le bon accueil des personnes homosexuelles retraitées et séropositives dans les maisons de retraite.

3.5. D'une manière générale, soutiendrez-vous des projets communautaires destinés aux minorités ?

Oui, si la spécificité des situations le justifie (ex : accueil de jeunes homosexuels rejetés par leur famille, soutien au centre LGBT)

3.6 Privilégiez-vous l'action collective à l'action en faveur de communautés minoritaires ?

- Oui
- Non
- **Les deux sont complémentaires, selon l'objectif poursuivi**

Section 4 – Représentativité

4.1. Avez-vous composé vos listes en incluant des homosexuel(les) comme vous incluriez des français issus de l'immigration, des femmes, des jeunes, des commerçants etc... ?

Cela s'est fait assez naturellement compte tenu des engagements des personnes concernées. Mes listes sont à l'image de la diversité de Paris.

4.2. Entendez-vous réserver aux associations homoparentales une place comparable à celle des autres associations familiales dans les consultations que votre mairie entreprendra ?

Oui

4.3. Comme dans d'autres domaines de la vie de la cité : vie étudiante, personnes âgées, personnes handicapées... désignerez-vous un adjoint, conseiller municipal, ou interlocuteur délégué aux questions LGBT ?

Si certaines problématiques sont propres aux LGBT, les réponses relèvent majoritairement de politiques transversales. Je serai donc attentive à ce que la question LGBT soit prise en compte dans toutes nos politiques (voir réponses ci-dessous). En revanche, un ou une adjointe sera, comme c'est le cas à Paris depuis 2001, en charge de lutter contre toutes les formes de discriminations. Bien sûr, j'y serai particulièrement vigilante.

Section 5 – propositions complémentaires

Vous pouvez ici formuler des propositions, des engagements ou toute autre déclaration que vous jugez utile de faire connaître.

La Ville et le Département de Paris depuis 2001 ont montré qu'ils étaient aux côtés de tous ceux et toutes celles qui se battent pour l'égalité des droits au profit des couples de même sexe. De nombreuses mesures ont été prises en ce sens dont, par exemple, la célébration des Pacs en mairie (dans les arrondissements de gauche), la suppression des discriminations en matière de délivrance de l'agrément en vue d'adoption, l'intégration des associations de familles homoparentales dans le conseil consultatif des familles, le soutien au Centre LGBT Paris-IDF. Les politiques que je mettrai en œuvre poursuivront ces actions qui garantiront le bien vivre ensemble dans une ville ouverte à tous comme l'est déjà Paris.